



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le **20 AVR. 2021**

Le ministre

Réf : D21005274

Monsieur Thomas CAVEL  
Secrétaire Général  
CFDT Cheminots  
5, rue Pleyel  
93200 SAINT DENIS

*Che*

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les difficultés rencontrées par les salariés de la SNCF pour accéder à des services de restauration dans le contexte sanitaire actuel, marqué par la fermeture des lieux de restauration et le couvre-feu.

Comme vous le rappelez, les règles sanitaires mises en place pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 ont des conséquences directes sur les conditions d'hébergement et plus particulièrement de restauration des salariés et peuvent contribuer à un sentiment d'isolement. L'entreprise m'a également alerté sur ce point.

Aussi, j'ai demandé à mon cabinet, en lien avec le cabinet de la Ministre du Travail, d'identifier avec la SNCF et ORFEA les solutions opérationnelles pour améliorer rapidement les conditions d'accueil des salariés dans le respect des règles sanitaires. Les travaux sont en cours en vue d'aboutir dans les toutes prochaines semaines.

Ce courrier me donne l'occasion de saluer une nouvelle fois la mobilisation des salariés de la branche ferroviaire pour permettre en ces temps de crise la circulation des biens et des personnes dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée.

  
Jean-Baptiste DJEBBARI